

JOURNAL DE LA HAYE.

DE L'ABONNEMENT.
 La Haye. Provinces.
 par an 26 fl. 30 fl.
 par mois 2 fl. 16 »
 par trimestre 7 » 8 »
 Les lettres et paquets doivent être
 adressés à la direction franco de port.

BUREAUX DE LA RÉDACTION,
 à La Haye, Lager Nieuwstraat,
 derrière le Prinsgracht (Noordzijde).
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES
ANNONCES,
 Chez M. Van Weelden, Kruisro,
 Spui, à La Haye.
 Les lettres et paquets doivent être
 envoyés à la direction franco de port.

La Haye, 2 février.

Confirmation d'une assertion de M. de Foere, membre de la chambre des représentants Belge.

Je ne puis cependant en finir, une bonne fois pour toutes, avec ce reproche adressé au gouvernement des Pays-Bas, de vouloir imposer aux Belges l'usage de la langue hollandaise.

M. de Foere a osé soutenir, dans une des dernières séances de la chambre élective à Bruxelles, que 150,000 Flamands ont pétitionné, dans le temps, contre ce grief, que le gouvernement des Pays-Bas avait consacré en 1830 la maison d'un député, M. de Gorteraux, parce que celui-ci doublait en écrivant ses lettres, à l'instar des Hollandais, au lieu de la faire suivre d'un mot qui leur est familier, et qu'il n'est pas possible de le faire jamais pu se justifier, à cet égard, aux yeux des puissances étrangères, pas plus qu'aux yeux des peuples de l'Europe.

Un autre membre de cette assemblée, magistrat à Bruxelles, a dit à la même occasion : « C'est à une époque où l'on nous obligeait d'apprendre la langue hollandaise ; cette langue nous était imposée, et c'était là un des véritables griefs de la révolution. Ceux qui comme moi, appartenant au barreau, ont été obligés d'étudier laborieusement cette langue étrangère, savent ce qui leur en a coûté. La langue flamande nous était familière, mais il ne nous fut point possible d'en faire usage. »

Un autre membre de cette assemblée, magistrat à Bruxelles, a dit à la même occasion : « C'est à une époque où l'on nous obligeait d'apprendre la langue hollandaise ; cette langue nous était imposée, et c'était là un des véritables griefs de la révolution. Ceux qui comme moi, appartenant au barreau, ont été obligés d'étudier laborieusement cette langue étrangère, savent ce qui leur en a coûté. La langue flamande nous était familière, mais il ne nous fut point possible d'en faire usage. »

Un autre membre de cette assemblée, magistrat à Bruxelles, a dit à la même occasion : « C'est à une époque où l'on nous obligeait d'apprendre la langue hollandaise ; cette langue nous était imposée, et c'était là un des véritables griefs de la révolution. Ceux qui comme moi, appartenant au barreau, ont été obligés d'étudier laborieusement cette langue étrangère, savent ce qui leur en a coûté. La langue flamande nous était familière, mais il ne nous fut point possible d'en faire usage. »

arme, pour calomnier le gouvernement néerlandais aux yeux de l'Europe.

Nous serons aussi succinct que possible, mais à l'effet que les faits soient cependant bien établis, dans toute leur vérité, afin qu'il ne reste plus désormais aucun prétexte à la mauvaise foi ou à l'ignorance.

On sait, qu'en cinquième de la population du royaume des Pays-Bas était d'origine gauloise, et employait la langue française ou wallonne, tandis que quatre cinquièmes, d'origine germanique, se servaient de l'un ou de l'autre des idiomes teutoniques, du hollandais, du flamand ou de l'allemand.

À l'époque où les provinces belges furent incorporées à la France, on obligea les contrées flamandes à se servir dans leurs actes publics, d'une langue étrangère.

Lors de la conquête de ce pays, par les alliés, on y demanda le redressement de ce grief. Bruxelles surtout, notez bien ceci, fit entendre de vives plaintes à ce sujet, et les anciens représentants de cette ville, c'est-à-dire les *syndics des neuf nations, et des cent-quarante-trois doyens*, comme ils se nommaient, adressèrent une pétition au baron de Vincent, gouverneur-général de la Belgique pour les alliés, où ils demandaient avec instance, le rétablissement de l'usage de la langue nationale, c'est-à-dire, du flamand.

Un arrêté du 18 juillet 1814 satisfait, mais seulement en partie, c'est-à-dire, pour les actes notariés, à ce vœu exprimé au nom de tous les habitants, et contre lequel personne n'avait réclamé.

Plus tard, le prince souverain des Pays-Bas pourvut plus largement au redressement de ce grief, par un arrêté, en date du 1^{er} octobre 1814, portant, que, bien qu'il fût juste de conserver l'usage de la langue française dans les provinces wallonnes, il ne l'était pas moins, de rétablir l'usage du flamand dans toutes les autres parties de la Belgique où cette langue était la langue du pays.

Un arrêté subséquent, celui du 15 septembre 1819, contient les dispositions suivantes :

1^o Provisoirement et jusqu'au 1^{er} janvier 1823, liberté pleine et entière est donnée aux habitants des provinces de Limbourg, des Deux Flandres et d'Anvers, de se servir dans les actes officiels, soit de la langue du pays, soit de la langue française.

2^o A dater de l'année 1823, la langue nationale, c'est-à-dire le flamand, sera dans lesdites provinces la seule langue officielle.

3^o Les précédentes dispositions ne sont point applicables aux provinces Wallonnes (notamment Liège, le Hainaut et Namur) ni au Grand-Duché de Luxembourg.

Un arrêté, du 26 octobre 1822, étendit les dispositions prémentionnées, à celles des parties du Brabant-Méridional, c'est-à-dire aux arrondissements de Bruxelles et de Louvain, où le flamand était positivement la langue du pays.

Cette affaire de la langue était donc définitivement réglée sur

les bases suivantes :

L'usage de la langue française était conservée dans les provinces Wallonnes.

L'usage de la langue hollandaise était maintenu en Hollande.

L'usage de la langue flamande et des autres idiômes, était rétabli dans les provinces flamandes.

L'usage de la langue allemande était conservé dans le grand-duché de Luxembourg.

Toutes ces dispositions pouvaient se résumer en ces deux mots : la langue officielle sera dans toutes les provinces celle de la masse du peuple.

Voilà donc, en quoi consistait cette insupportable tyrannie, que l'on ose encore aujourd'hui dénoncer à l'Europe !

Et maintenant nous défions M. l'abbé de Foere, nous défions, qui que se soit en Belgique, de prouver, que dans aucune des parties flamandes du royaume, le gouvernement ait ordonné de substituer le hollandais à la langue du pays, ou qu'il ait jamais, dans aucune des contrées wallonnes, porté le moindre attentat à l'usage exclusif de la langue française. Jamais le gouvernement n'en a eu la pensée, et il faut un rare degré de mauvaise foi et d'audace, pour oser dire en présence d'une assemblée où vingt voix auraient pu, à l'instant même, confondre cette imposture, que 150,000 Flamands ont pétitionné contre l'usage, obligé de la langue hollandaise. Mais si tout le monde est resté muet, si aucun de ceux qui savaient en leur âme et conscience, que l'on venait d'avancer une fausseté, n'a élevé la voix pour la démentir, c'est que l'assemblée a voulu être plus sage que l'orateur ; c'est qu'elle aura compris, qu'il valait mieux griser un voile sur le passé, afin de ne pas être obligé d'avouer, que les séducteurs du peuple avaient abusé à un tel point de l'ignorance des masses, qu'ils étaient parvenus à recueillir 150,000 signatures, y compris celles des femmes, des enfants et de ceux qui ne savaient mettre qu'une croix, pour faire demander au gouvernement le libre usage, dans les actes officiels, du flamand, que personne ne leur contestait, mais de la langue française, c'est-à-dire, d'un idiôme, dont peut-être pas cinquante des pétitionnaires ne comprenaient un seul mot.

Ces pétitionnaires, qui l'ignore, ne savaient pas plus ce qu'ils demandaient, que le peuple de Paris ne savait, en 1789, ce qu'il faisait, lorsque les meneurs le poussaient à crier *mort au veto*, en lui disant que c'était un nouvel impôt sur le tabac.

Et en veut-on une preuve, entre mille ? Nous n'irons même pas la chercher dans une des provinces, essentiellement flamandes ; nous nous contenterons de citer un fait, qui s'est passé à Bruxelles, quatre ans après qu'on eût fait soulever la population de cette ville pour demander l'usage officiel de la langue française.

Au mois d'avril 1834, la cour d'assises du Brabant eut à juger les fossés qui venaient d'être creusés plusieurs semaines à

Hamilton et le Journal de La Haye. — 3 fév. 1844.

LE PORTEFAIX DE BRISTOL.

Il y a quelques années, le chemin de traverse qui va de Bristol au petit hamlet de Jacobsford se divisait un peu avant les premières maisons de ce village, et se divisait, comme un fleuve fait une île, les murailles élevées d'un côté, et de son jardin fermé. Les deux bords de ce chemin étaient ornés de quelques arbres à l'extrémité de cette espèce de petit parc, qui délimitait la propriété de tout autre domaine. Les murailles étaient d'une hauteur de six à sept pieds, et ornées de fer. Une forte palissade en bois de chêne, rendue infranchissable par les pointes de fer qui en étaient garnies le sommet. La maçonnerie, quoique vieille, était en bon état. A sa surface pas une feuille de lierre, pas une fissure, pas un relief, pas un pied de plus téméraire dénichier d'oiseaux. La porte d'entrée était étroite, extraordinairement solide, et fortifiée à l'intérieur par des bandes de fer. On voyait bien au-dessus des murs quelques ifs et de quelques grands ormeaux ; mais un oiseau ne pouvait à traverser l'espace qui les séparait prudemment de la maison elle-même. Quant à la maison elle-même, elle était tout-à-fait neuve, et pouvait apercevoir la pointe rose de ses cheminées occidentales. On disait que le prince Rupert, du temps des guerres civiles, avait tenté pendant une ou deux nuits, et qu'après son départ elle avait été brûlée pendant une semaine contre un détachement républicain de la garnison de Bristol. C'était, du reste, au dire des villageois, une ancienne habitation de la famille de Hamilton.

À l'époque où se passèrent les événements que nous allons raconter, cette demeure appartenait à un certain M. Hamilton, qui jouissait comme d'un droit de réputation, par sa défunte femme à plusieurs riches familles de la Jamaïque, et qui avait été nommé sous sa direction deux ou trois jeunes gens de cette colonie, confiés à ses soins. Quelquefois aussi les gens du voisinage plaçaient leurs fils entre ses mains. Bref, il eût été plus de trois élèves, et pouvait faire une grosse fortune. Au lieu de cela, il se bornait dans ses idées étroites à enrichir de leçons multipliées l'âme et l'esprit de ses rares disciples. Il s'occupait d'eux avec une ardeur, si déintéressée, que l'éducation de sa fille en souffrit quelque peu. Miss Isabel Plympton, âgée de seize ans, laissait voir déjà d'excellentes dispositions à la coquetterie, lorsqu'un ancien élève de son père, qui avait passé auprès d'elle la plus grande partie de son enfance, s'en éprit d'une façon tout-à-fait

inconsidérée. Il était majeur depuis un an à peine, et possesseur d'une assez jolie terre sise à une petite lieue de Jacobsford.

Charles Perry, — ainsi se nommait notre amoureux, — n'avait jamais donné l'espoir que son caractère pût devenir un jour patient et doux. Malgré les leçons du docteur, auxquelles il prêtait peu d'attention, il était resté une des plus mauvaises têtes du pays. Tout au plus, durant la vie de son père, avait-on pu l'astreindre à quelques semblants d'obéissance ; mais lorsqu'il se vit affranchi par la mort de tout devoir filial, il brûla ses livres et quitta immédiatement le presbytère. D'obligeants amis l'aiderent à anticiper sur l'époque où il devait entrer en possession de sa fortune, et la chasse au renard le compta parmi ses adeptes les plus distingués.

Le docteur, cela va sans dire, éprouvait peu de sympathie pour ce jeune cavalier sorti si imparfait de ses mains. La haine n'entraîna pas aisément dans une âme aussi paisible et aussi bienveillante que la sienne ; mais s'il avait au monde une aversion, Charles Perry en était l'objet. On pourra dès lors apprécier la frayeur qu'il éprouva le jour où l'on vint lui répéter ce que son ancien élève avait dit en pleine écurie, devant ses domestiques, — à savoir qu'il le baron Plympton serait lui de la façon ou d'autre, et à la barbe de tous ceux qui voudraient l'empêcher, avant le jour de la Chandeleur.

Cette menace bouleversa le pauvre savant ; il n'était jamais entré dans sa tête qu'Isabel, même plus âgée, dût le quitter pour passer dans les bras d'un époux ; mais que cet époux, — l'homme chargé de faire le bonheur de la chère enfant, — pût être un débauché, un brise-raison, un dissipateur comme Charles, il y avait là de quoi le confondre. Aussi, dans son premier trouble, il vint tout en larmes confier à Isabel le sujet de ses nouvelles inquiétudes, et il eut lieu d'être surpris de l'étonnant sang-froid avec lequel sa confidence fut reçue. La jeune fille sourit, baissa les yeux, et ne répondit rien. Quelques jours après, on informa le docteur qu'Isabel et Charles s'entendaient à merveille depuis fort longtemps. La chère enfant était tout aussi disposée à se laisser enlever par son camarade d'enfance que celui-ci à s'emparer bon gré mal gré de ce précieux trésor. Il ne restait plus qu'à surveiller de près nos deux jeunes gens, ce fut à quoi se décida le docteur épouvanté.

Les promenades d'Isabel furent étroitement confinées dans l'enceinte du jardin ; son père mit dans sa poche la grosse clef de la porte d'entrée, et n'ouvrit plus à personne qu'après un examen préalable pratiqué à l'aide du vasistas. Il alla même jusqu'à consigner la plupart de ses visiteurs ordinaires, et s'abstint de sortir, fût ce pour traverser le grand route. Il gagna Patty Wallis, la femme de chambre de sa fille, et moyennant une bible neuve, il se tira la promesse qu'elle lui servirait d'espion au dedans ; pour le dehors, il s'occupait de venir toutes les nuits assurer qu'on ne passait pas de la barbe extérieure à la muraille. Le docteur avait l'œil à ces mêmes tentatives d'effraction regardant des habitants de la maison.

Toutes ces ressources réunies ne lui servaient de rien contre les ingénieux stratagèmes de deux amoureux bien décidés à se revoir : mais la coquette même d'Isabel lui avait créé deux argus bien autrement agiles que les vieux concubines, Patty Wallis, et la docteur lui-même, dans la personne de deux jeunes gens qui se trouvaient en ce moment dans ses études au presbytère. L'un venait d'atteindre sa dix-neuvième année, l'autre était plus jeune de six mois. Tous deux avaient grandi à côté d'Isabel, et M. Plympton, accoutumé à les voir

jouer ensemble à la clignemette et à coïn maillard, ne se doutait pas que, l'âge venant, d'autres jeux moins innocents eussent pu succéder à ceux-là.

Godfrey Fairfax, — l'aîné des deux élèves, — caractère vain, téméraire, impérieux, — s'était flatté que ses attentions lui avaient gagné le cœur d'Isabel ; néanmoins il avait pu reconnaître en cette aimable jeune personne un grand fonds de caprice et de légèreté. Aussi ne se tenait-il pas pour très-certain de l'emporter sur Charles Perry, et ce qui réduisait le plus dans cette rivalité, c'était les obstacles mêmes qu'elle tendait à lui opposer d'obstacle dans lequel la prudence paternelle croyait devoir tenir miss Plympton. Il était évident que la défense de songer à Charles devait déterminer chez elle un paroxysme d'attachement pour ce jeune homme, et d'après ses idées romantiques, plus on fermait de portes, plus on élevait de murailles entre eux ; plus il était noble, grand et beau de déjouer toutes ces précautions tyranniques. Un enlèvement, une fuite, un mariage secret, la petite folle ne voyait rien au-delà. Aussi vivait-elle dans un état de parfait bonheur depuis qu'on lui gardait en vue comme une véritable héroïne du bon temps. Godfrey apprenait d'autant mieux la valeur de ces sentiments qu'il en était lui-même passablement imbu. La position de Charles Perry lui paraissait être toute la plus enviable. Il en comprenait tous les avantages, rêvait fort souvent au parti qu'il en saurait tirer, et s'inquiétait à bon droit de la supériorité qu'elle donnait à son rival. Il avait d'ailleurs d'autres raisons plus positives pour s'effrayer, et notamment les visites d'un superbe chien de Terre-Neuve, bien connu pour appartenir à Charles Perry, qui trouvait chaque jour moyen, sans qu'il fut possible de savoir comment, de pénétrer dans le jardin du docteur. Godfrey soupçonnait que cet animal intelligent remplaçait pour Charles et Isabel le facteur de la poste aux lettres ; il le considérait dès lors comme atteignant la rage ; et lui envoyait plusieurs coups de fusil, mais sans l'atteindre jamais.

Inquiet de ce côté, Godfrey Fairfax ne faisait pas à son compagnon d'étude, l'honneur de le craindre. Georges Wharton, le plus tranquille, le plus modeste et le plus silencieux des deux, ne devait pas, selon lui, être séduit par une jeune personne aussi étourdie ; aussi débauchée, aussi vive que l'était miss Plympton. Le fait est cependant que Georges Wharton était amoureux fou. Isabel ne l'ignorait pas, et l'aveu timide de ce sentiment ne lui avait nullement déplu. Nous dirons même qu'avec toute la franchise de son caractère, elle avait avoué à ce nouvel adorateur toute l'estime dont elle était pénétrée pour lui. A près men père, lui avait-elle dit, je ne connais pas d'homme dont je prise les qualités plus haut que les vôtres. Et certainement, en parlant ainsi, elle ne mentait pas le moins de monde ; mais il est non moins certain que cinq minutes après Godfrey Fairfax, agenouillé devant elle, convint de mille baisers ses belles mains, et que, séduit par son ardeur enthousiaste, elle ne les retirait point. Nous ne nous chargerons pas d'expliquer ce que cette conduite avait de contradictoire, et peut-être Isabel ne savait-elle pas mieux que nous auquel de ces trois amans elle donnait secrètement la préférence ; peut-être attendait-elle du sort une révélation décisive sur l'état de son cœur.

Les choses en cet état, il arriva que Godfrey, ses études finies, dut retourner chez ses parents. Le navire qui devait le ramener à Demerara, sous le voile d'un déguisement, avait déjà complété sa cargaison, et presque achevé ses derniers préparatifs de départ. Le jeune Américain vit qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour assurer la possession d'Isabel ; et, constamment auprès d'elle, il se mit à plaider sa cause avec tant de vivacité, qu'insensiblement il gagna du terrain

Bruxelles. On cite les témoins, on les interroge, et cinq cents soixante d'entre eux, déclarent ne pas comprendre la langue officielle des tribunaux de leur patrie: ils répondent tous en FLAMAND!

Mais bien que nous ayons eu de notre devoir, de relever les faussetés palpables que l'on a osé avancer au sujet de cette affaire, dans l'assemblée des représentants belges, nous n'entendons pas dissimuler pour cela, que les mesures mentionnées plus haut, ne prêtassent à la critique, sous un seul rapport; en ce sens, qu'elles empêchaient l'habitant du Hainaut ou de toute autre province wallonne, de se servir de sa langue maternelle, soit devant les tribunaux, soit dans des actes notariés, dès qu'il se trouvait dans une province flamande.

Nous croyons que l'on aurait pu, sans de graves inconvénients, laisser une plus grande latitude aux parties intéressées, quant à l'emploi des langues dans les actes publics, mais certes, ce grief-là n'était pas de nature à provoquer le soulèvement du peuple, d'autant moins, que le gouvernement l'avait fait disparaître entièrement, trois mois auparavant, par l'arrêté du 4 juin 1830, qui permit, pour toute l'étendue du royaume, l'usage, dans tous actes, soit authentiques, soit sous seing privé, de la langue choisie par les parties intéressées, en sorte, que le seul motif de plainte que pouvaient élever, avec quelque fondement, nous ne le lions pas, les wallons habitant les provinces flamandes, contre les mesures concernant l'usage des langues, avait cessé d'exister avant qu'il n'y eut une ombre de mouvement dans le pays.

L'exposé des faits que nous venons de tracer rapidement, et où il ne se mêle, du reste, aucun sentiment d'amertume contre nos voisins ou contre l'ordre de choses qu'ils ont établi aujourd'hui, prouve donc d'une manière irréfutable, la fausseté des accusations portées encore une fois contre le gouvernement des Pays-Bas.

Par arrêté du 28 janvier, n° 60, le roi a nommé chevalier de l'ordre militaire de Guillaume, 4^e classe, le sieur Michel Bouton, ayant appartenu à l'armée coloniale, et actuellement pensionné; en récompense de sa belle conduite en 1819, à l'occasion du combat près de Palembang.

Hier, a été célébré en cette résidence l'anniversaire de S. A. R. madame la princesse Frédéric des Pays-Bas. De nombreux drapeaux aux couleurs nationales flottaient dans les principales rues de la ville. Il y a eu un déjeuner au palais de S. A. R. le prince Frédéric des Pays-Bas, et un dîner de famille à la cour.

Hier matin a eu lieu l'inhumation de la dépouille mortelle de Son Exc. le lieutenant-général comte van den Bosch. Le convoi funèbre était accompagné de ceux de ses fils, qui se trouvent dans le pays, et de ses nombreux amis. Après que le cercueil fut déposé dans le tombeau, le prédicateur M. Ruitenschild prononça l'oraison funèbre du défunt, qui a vivement ému l'auditoire.

Il s'est formé à Rotterdam une société, dans le noble but de soulager l'indigence de cette ville en procurant de l'ouvrage aux nécessiteux. A la tête de cette association philanthropique se trouve M. Ds. J. Tideman.

On écrit de Nymègue: On apprend avec satisfaction, que sous peu, les ingénieurs commenceront les travaux de démarcation et d'arpentage, à l'effet de dresser le plan du projet de prolongement probable du chemin de fer par Westervoort à Genderingen, point de jonction au chemin de fer rhénan. Le plan en question se lie au projet, fait en Prusse, de construire une route ferrée d'Oberhausen près de Duisburg par Wesel, jusqu'à la frontière néerlandaise.

Ce prolongement passera d'Arnhem par les communes de Westervoort, de Duiven, de Zevenaar, de Bergh, de Wehl, de Wisch et de Genderingen.

La chambre des représentants belge, dans sa séance du 31 janvier, a passé à l'ordre du jour, sur la proposition de M. de Foere, tendant à ce que le ministre de la justice rapportât l'arrêté qui prescrit l'orthographe flamande arrêtée par le congrès linguistique, pour les traductions officielles.

Un membre de la chambre, a signalé les inconvénients de M. de Foere, et il a cité à ce sujet les extraits du *Spectateur belge*, que nous avons publiés hier.

Le *Journal de Bruxelles* désapprouve également la conduite qu'a tenue M. de Foere dans toute cette affaire.

La nouvelle de la mort du duc de Saxe-Cobourg, frère aîné du roi Léopold, est arrivée à Bruxelles.

Le prince Paul d'Arenberg, frère de Mgr. le duc d'Arenberg, chanoine honoraire de la cathédrale de Namur, est mort à Rome, où il s'était rendu il y a quelques mois, pour passer l'hiver auprès de sa nièce, la princesse Aldobrandini, née princesse d'Arenberg. C'est une maladie des intestins qui l'a enlevé le 22 janvier. Le prince Paul d'Arenberg était né le 10 janvier 1788.

La réaction causée par les craintes, qu'inspire en Angleterre la ligue contre la loi des céréales, devient de plus en plus forte. Nous en avons déjà parlé dans notre numéro de mercredi (3^e page, 1^{re} colonne). *The Standard*, du 30, contient de longs détails sur un nouveau meeting très-nombreux qui a eu lieu à Steyning, pour s'opposer à la ligue. Le duc de Richmond, celui de Norfolk et beaucoup d'autres se distinguent, se trouvaient à la tête de la réunion. Plusieurs propositions ont été faites et adoptées, et des souscriptions ont été ouvertes et remplies à l'instant.

On écrit de Naples, en date du 12 janvier, que le froid s'y faisait sentir depuis quatre jours avec une intensité très-rare dans ce climat. La glace avait deux pouces d'épaisseur.

DÉFICIT DANS LE BUDGET DE LA BELGIQUE POUR 1843.

Le *Moniteur* publie l'état comparatif du budget des voies et moyens de l'exercice 1843 avec les recettes effectuées au 31 décembre 1843, et la comparaison de ces mêmes recettes avec celles qui étaient effectuées au 31 décembre 1842. Les évaluations de 1843 ont dépassé les revenus du trésor de 4,318,212 frs. Les articles principaux sur lesquels le déficit porte, sont:

L'accise des eaux-de-vie indigènes,	pour fr. 1,019,125
Celle des bières et vinaigres,	204,560
Le droit d'enregistrement,	469,445
Les successions,	2,244,396
Le timbre,	118,146
Le produit des barrières,	315,816
Le produit du chemin de fer,	993,058
Ce qui fait, avec plusieurs petites sommes accessoires, un total, de fr. 5,426,756.	

Les articles pour lesquels les prévisions sont restées en dessous des recettes sont:

Les droits de douanes,	pour fr. 327,751
L'accise du sel,	94,430
des vins étrangers,	346,035
du sucre,	222,444
Les hypothèques,	69,587
Ce qui, avec d'autres sommes moins importantes, fait un total de fr. 1,108,544	

Si on déduit cette somme de celle des déficits, on trouve en définitive qu'il y a dans le budget de 1843 une insuffisance de 4,318,212 fr.

Il est remarquable que les recettes de 1842, année si fatale au

commerce, aient été meilleures que celles de 1843: les premières ont dépassé les secondes de 542,691 fr.

AFFAIRES DE LA GRÈCE.

Il paraît que M. de Katakazi, ex-ministre de Russie à Athènes, a réussi de se justifier complètement vis-à-vis de son gouvernement, et qu'il aurait prouvé, que la conduite qu'il a tenue dans les affaires de la Grèce a en tous points été conforme aux instructions qui lui ont été communiquées par M. de Nesselrode. Il a demandé l'autorisation de pouvoir, en attendant l'aplanissement complet de ce différend, habiter la Grèce comme homme privé. (*Journaux allemands.*)

The Standard, du 29, reçu seulement ce matin, parle de nouvelles de la Grèce qui seraient arrivées à Malte, le 15 janvier, d'après lesquelles il y aurait eu des troubles à Athènes. Des vaisseaux anglais auraient fait voile de Malte pour la capitale de la Grèce.

Une lettre d'Athènes contient ce qui suit:

« Les ministres d'Angleterre et de France sont tout-à-fait d'accord: l'union des deux grandes puissances constitutionnelles est la chose la plus nécessaire à l'avenir de la Grèce, et Ed. Lyons, qui réside depuis longtemps à Athènes, veut sincèrement le bien des Hellènes. La France ne peut vouloir que la Grèce prospère et tranquille; c'est sa gloire, c'est son intérêt. On rend universellement hommage à la conduite sage et énergique de M. Piscatory; ses conseils annoncent un bon usage d'expérience. Sa présence est une garantie de plus pour l'heureuse solution de la crise. La plus parfaite unité de vues régnait présent entre Sa Majesté et tous ses ministres depuis que M. Rigo Palamide, ministre de l'intérieur, a donné sa démission. La Grèce a un bel avenir, mais on ne peut se cacher que l'épuisement du pays ne soit pour le moment une grande difficulté, et les puissances devront pendant quelque temps ne pas être trop exigeantes pour le paiement des intérêts de l'emprunt. La Grèce, ayant cependant de grandes ressources dans son sol fertile et ses nombreux biens nationaux, elle pourra, une fois bien constituée, faire honneur à ses engagements. Il n'y a d'opposition véritable que dans les nappistes exagérés et dans quelques têtes exaltées et sans expérience. Sur cent trente nappistes, membres de l'Académie, il y en a plus des quatre cinquièmes anciens de Capo d'Istria qui se réunissent aux constitutionnels modérés. L'opposition révolutionnaire est fort peu nombreuse. »

AFFAIRES DE POSEN.

On écrit de Posen, 24 janvier. Bien que la *Gazette Universelle de Prusse* ait publié les données officielles au sujet des événements de Posen, il n'est pas sans intérêt d'ajouter encore les détails suivants, venant d'une source respectable et qui jettent encore plus de clarté sur ces événements.

Il y deux mois, on voyait arriver à Berlin un grand nombre de Polonais de tous les rangs et de toutes les classes de la société. Si l'on était étonné à Berlin où l'on n'est pas habitué à voir tant de Polonais, on le fut bien davantage à Posen, de ce que notre ville se vit pour ainsi dire abandonnée cet hiver par la noblesse polonaise, dont une grande partie passait ordinairement l'hiver chez nous. Sans vouloir justement assurer que ce fait ait quelque rapport avec les récents événements, il est cependant permis de supposer, qu'il doit avoir éveillé l'attention des autorités. En outre, la police de Posen avait découvert, qu'un Polonais riche, et appartenant à une famille distinguée en Pologne, travaillait comme aide chez un charpentier; ceci d'après naturellément conduit à d'autres indices, et c'est ainsi qu'il s'est parvenu à apprendre que les nombreux déserteurs qui se trouvent en ce moment à Posen, projetaient une émeute qui devait éclater le 24 janvier. Leur plan était de se rendre maître du général commandant la province, et du président suprême, de s'emparer ensuite des caisses publiques et de prendre la fuite. Là-dessus a eu lieu l'arrestation des 31 déserteurs.

On disait, à cette occasion, en ville, que le gouvernement avait

sur ses adversaires. Charles Perry était presque oublié; on évitait Georges Wharton, et si, pendant quelques minutes, Godfrey était éloigné de sa belle, celle-ci éprouvait un singulier malaise. L'heureux jeune homme savait qu'il serait parfaitement inutile de solliciter le consentement du docteur Plympton et que le vieux gentleman serait frappé d'horreur à la seule idée qu'un de ses élèves, héritier d'une immense fortune, pût songer à épouser Isabel. Toute proposition pareille devait sembler une attaque directe contre ses sentiments de délicatesse et de loyauté: un tel mariage équivalant, selon lui, à une violation du mandat sacré que lui confiaient les parents des jeunes gens placés sous sa direction. Mais la résistance probable du docteur devait, selon Godfrey tomber devant le consentement de M. Fairfax père, et en attendant qu'on pût l'obtenir, notre jeune homme n'était nullement tenté de laisser le cœur flottant de sa maîtresse à la merci des attaques de Charles Perry et de Georges Wharton. Isabel d'ailleurs se prêterait difficilement à un hymen régulier, à un mariage pur et simple, tandis que, d'un autre côté, l'occasion d'être enlevée, de courir la poste, de braver les lois divines et humaines, lui serait chaque jour offerte. Par toutes ces raisons, Godfrey jugea prudent de l'emmener avec lui, si cela se pouvait, sans en demander la permission à d'autres qu'à elle-même.

Rassuré par sa conscience, dont la voix l'eût mis en garde contre toute résolution peu honorable, et se fiant à la pureté de ses intentions, il avait fait au bureau préparatif de mariage légal. Son seul but pour le moment était de soustraire Isabel à la surveillance paternelle et de la placer sous sa propre protection: ensuite il songeait vaguement, qu'une fois à bord, il pourrait l'épouser devant le capitaine suivant les us et coutumes de la marine. La principale difficulté consistait donc à la faire sortir du domicile paternel. La vigilance du docteur Plympton ne s'était nullement endormie: Georges Wharton, qui depuis quelques jours adressait rarement la parole à Isabel, la perdait rarement de vue pendant plus d'une demi-heure; Patty Wallis couchait dans la même chambre que la jeune fille à quelques cinquante pieds du sol, et la clef de la porte était déposée toutes les nuits sous le chevet du docteur. Aussi Godfrey, le cœur passablement serré, commençait à faire ses paquets, car le jour du départ était proche, lorsque tout à coup une idée lumineuse traversa son cerveau: c'était d'emporter Isabel dans son énorme malle de voyage. Il courut aussitôt faire part à la jeune personne de ce qu'il appelait « son heureuse découverte », et celle-ci, sans hésiter un moment, accepta la proposition éminemment sage qu'il venait lui faire; elle trouvait quelque chose de ravissant à l'idée de s'échapper d'une façon si mystérieuse et si conforme aux lois du roman.

Godfrey passa le reste du jour à cacher de tous côtés ses habits et ses livres, à préparer dans le bois de sa malle d'imperceptibles ventilateurs, et à garnir l'intérieur de toutes sortes de coussinets improvisés. Dans la matinée fixée pour son départ, Isabel monta secrètement à la lingerie où il l'attendait et se laissa docilement emballer. Une heure après la malle galopait sur la route de Bristol, emportée par un chariot de poste que Godfrey avait tout exprès commandé pour son bagage. Lui-même devait suivre peu d'instants après dans une excellente chaise à deux chevaux. Dès qu'il fut arrêté à la porte du jardin, il fit à la tête ses derniers adieux à son professeur et à son camarade, s'élança dans la voiture, et donna aussitôt l'ordre d'aller grand train, les guides devant se régler et de se rendre au bureau de la poste.

Le voyage se fit en moins d'une heure, et notre jeune homme, confondu lui-même du succès de sa ruse, descendit le cœur palpitant dans les bureaux de la poste. Il sentait cependant la nécessité de dissimuler, et il prit sa physionomie la plus dégagée, la plus calme, pour aborder le préposé aux bagages: « Où a-t-on mis, je vous prie, la malle qu'on est venu charger pour mon compte? Je suis étonné de ne pas la voir ici. Nous aurons sans doute dépassé le wagon qui la portait. »

— Tous nos wagons sont arrivés, monsieur, répliqua le commis. Nous n'en attendons pas d'autre avant demain matin.

— Ah! très-bien: alors ma malle est ici. J'espère que vous aurez pris les plus grandes précautions en la débarrassant. J'ai pris soin d'écrire en très-grosses lettres dans quel sens elle devait être placée.

— A quel nom, s'il vous plaît?

— Au mien, parbleu! « Godfrey Fairfax, esquire, Demerara. »

— J'y suis: « à garder au bureau jusqu'à réclamation? »

— Justement. Où est-elle? je n'ai pas de temps à perdre.

— Mais, monsieur, elle est partie...

— Partie!

— Il y a, ma foi... oui... laissez-moi voir, continua le commis, regardant paisiblement à l'horloge du bureau; environ... comme qui dirait... neuf... ou dix... oui, plutôt dix, — à peu près dix minutes, monsieur.

— Dix minutes! que voulez-vous dire? — Êtes-vous fou? Avez-vous juré de... Où est ma malle?

— Je vous l'ai dit, elle est partie.

— Partie, monsieur, et comment partie, s'il vous plaît? Ne devait-elle pas être gardée jusqu'à ce qu'on vint la réclamer?

— Et si on ne l'avait pas réclamée, elle serait encore ici: elle est restée dans le bureau la valeur de cinq minutes environ, après quoi...

— Après quoi... quoi?

— Après quoi un petit portefaix nègre est venu la demander: il l'a emportée sur sa brochette.

— Qui était cet homme? Où l'a-t-il emportée? Si elle est perdue, gare à vous! Le contenu de cette caisse est inappréciable.

— Était-elle assurée?

— Non.

— En ce cas nous n'en répondons que jusqu'à concurrence de cinq livres. Voyez plutôt nos bulletins de voiture.

— Ah! vos bulletins... allez au diable!... et répondez-moi; et où ce misérable l'a-t-il emportée?

— Je l'ignore.

— Malediction! Comment avez-vous pu pousser la sottise jusqu'à lui remettre cet objet?

— Je n'avais-je pas dit que ce petit drôle était on non envoyé par vous? Il a donné toutes les indications voulues, citées très-correctement l'adresse, et c'est tout ce que nous pouvons réclamer en pareil cas. D'ailleurs qui me dit à présent qu'il n'était pas envoyé par le propriétaire légitime?

— Comment! faquin!

— Excusez-moi: mais enfin vous ne portez pas avec vous les preuves de votre identité, et je suis libre de supposer ce qui me plaît. Si nous étions obligés de ne lâcher les paquets de chaque voyageur qu'après qu'il aurait

été établi légalement sa naissance, son apparentage, ses droits de propriété, cinquante commis ne viendraient pas à bout de la besogne. Une supposition: j'admets que vous êtes le gentleman pour lequel vous vous donnez, — ce n'est pas, prenez bien garde, que j'affirme le contraire, trouveriez-vous agréable de venir réclamer votre malle qu'on exigeait de vous un certificat de baptême?

— Vous me faite damner, interrompit le malheureux Godfrey: c'est un acte horrible, ce sera ma mort. Savez-vous ce qu'il y avait dans ma malle?...

— Il y avait... une dame!...

Le commis leva deux gros yeux ronds sur Godfrey, et après une longue pause causée par sa profonde surprise:

— Morte ou vivante? demanda-t-il.

— Vivante, vivante, du moins j'espère: c'est-à-dire... oui... vivante. Me prenez-vous pour un voleur de cadavres? S'il reste dans votre cœur une étincelle de pitié, vous me mettez sur les traces du misérable à qui je dois cette horribleangoisse.

— La dame est-elle jeune ou vieille?

— Jeune, très-jeune, pardieu!

— Alors... je pense qu'il ne faudrait pas perdre de temps.

— Brrrr, je m'en doute bien.

— Si j'étais de vous, je partirais à l'instant même.

— Partir, brave homme, allez-m'en rendre hydrophobe; que voulez-vous dire avec votre « partir? »

— La suivre.

— Mais où? mais où?

— Ah!... c'est ici que l'embarras commence. »

Godfrey n'en pouvait plus: il s'élança hors du bureau en s'écriant machinalement: « Commissionnaire!... » Cinq ou six chevaliers du crochet accoururent aussitôt de tous les coins de l'hôtel. Mais à toutes ses questions obstinées, entrecoupées, incompréhensibles, ils n'avaient pas de réponse satisfaisante. Nul ne connaissait le petit homme noir dont il demandait des nouvelles.

Quelques-uns croyaient l'avoir entrevu, mais sans pouvoir se rappeler quelle direction il avait prise en quittant la cour de la poste.

« Miséricorde! s'écria Godfrey, je n'ai plus qu'à parcourir la ville de rue en rue, de maison en maison, pour le retrouver. Dix guinées à quiconque le découvrirait: partez tous; rapportez-moi tous les portefaix noirs qui vous tomberont sous la main. Peut-être le commis reconnaîtra-t-il ce drôle parmi eux. On m'a volé! entendez-vous, volé!... »

— Et il s'agit d'une dame, ajouta le commis, qui se tenait sur le seuil du bureau, où il taillait soigneusement une plume; une erreur a été commise: c'est qu'il paraît, et, quoique nous n'en soyons pas responsables, nous la réparerons avec plaisir. Ainsi, mes enfants, alerte! Monsieur vous payera pour les gemmes que vous userez à son service. Si vous me ramenez ce petit drôle, que j'ai déjà vu, ce me semble, je suis à-peu-près sûr de le reconnaître. Dites-leurs nous avons Ikey-Pope qui le dévisagerait certainement; c'est lui qui m'a aidé à charger.

— Vous dites? vous l'appellez? Où est cet Ikey? demanda Godfrey avec une impatience qu'il ne pouvait contenir.

— Il dort quelque part, dans ces bagages. Ikey!... vous voyez, il dort nuit sur les wagons, prêt à se lever quand on l'appelle. C'est un vrai chien Ikey!... un vrai chien qui se couche partout après avoir fait trois tours... »

reçu de Paris des notes sur un complot qui se tramait à Posen ; nous ne savons jusqu'à quel point on peut ajouter foi à ce bruit.

NOUVELLES DE L'AMÉRIQUE.

Le paquebot à voiles Liberty a apporté en Angleterre des nouvelles de New-York du 4 courant ; elles annoncent quelques mouvements dans l'administration. M. Upshur avait été nommé secrétaire-d'état, et M. Nelson, procureur-général. Le général Thompson, ministre des Etats-Unis à Mexico, avait donné sa démission, et au départ du Liberty on ne savait pas encore le nom de son successeur.

D'après les nouvelles du 11, le Sénat avait rejeté une proposition, tendant à faire imprimer les instructions confidentielles, données par le président, au ministre américain à Londres, relativement à la question de l'Orégon.

MASSACRE DE CHRÉTIENS A BEYROUTH

On lit dans un journal français : Notre correspondant nous écrit de Beyrouth, en date du 3 décembre dernier, qu'un massacre effroyable de chrétiens, commis par les troupes turques, vient encore d'ensanglanter le Mont-Liban, dans les derniers jours du mois de novembre. Voici le fait dans sa plus exacte vérité :

Un Druse était venu à Deir-el-Khammar, sur un cheval pris par lui à un chrétien maronite dans le saccage de 1842. Les habitants de l'endroit, l'ayant reconnu pour être la propriété de l'un d'eux, envoyèrent une députation chez Kadri-bey, colonel et commandant la localité, pour obtenir la restitution du cheval ; le bey autorisa plusieurs chrétiens à aller le retirer chez le Druse même ; ils s'y rendirent, et à leur étonnement ils y trouvèrent une trentaine de soldats qui les avaient devancés, on ne sait dans quel but. Toutefois le Druse rendit le cheval. Le massacre tout pacifique qu'avaient obtenu les chrétiens, déplut beaucoup à Kadri-bey qui eut en quelque sorte un remords de son acte de justice, car son fanatisme lui inspira l'horrible pensée de mettre à sac Deir-el-Khammar, et de faire le massacre de ses habitants. L'ordre en fut donné à la garnison qui se compose de plus de 2,000 hommes ; l'exécution en fut immédiate, et elle se fit de la manière la plus barbare. Les propres soldats du sultan ont massacré un grand nombre de chrétiens paisibles, hommes, femmes enfans ; ils ont pillé Deir-el-Khammar et se sont livrés à tous les excès d'une soldatesque effrénée, renouvelant et surpassant les désordres commis en 1842 par les Druses. Notez bien que ceux-ci ont eu lieu par ordre d'une autorité supérieure, et que l'exécution en a été confiée à la troupe régulière. Les habitants n'osent plus sortir de leurs maisons ; les routes ne sont plus sûres ; l'anarchie augmente, et avec elle existe la plus affreuse misère ; enfin l'absence de la famille Schaap cause des rivalités qui nous font redouter les maux de la guerre civile. Voilà donc les résultats du manque de protection de la France ; voilà ceux de l'intervention des puissances qui n'ont pas tout rétabli sur l'ancien pied. En retirant du pays, ils n'ont pas prévu les abus de l'autorité, confiée au gouvernement turc, dont les plus hauts fonctionnaires n'admettent aucune réclamation si l'on ne se présente avec une bourse à la main, et d'ailleurs le plaignant n'obtient jamais justice, si l'accusé paie une somme plus forte. C'est ainsi que se fait la justice turque : elle est à l'enchère.

LE DERNIER DES STUARTS.

Nous trouvons les détails intéressans suivans dans un journal anglais le *Pertshire-Advertiser* : Le dernier des Stuarts, ce personnage extraordinaire, vit encore aujourd'hui à *Tweemouth* (Ecosse), il a accompli à la Noël dernière sa 115^e année. Son père, le général John Stuart, était cousin du prince Charles le prétendant, sa grand-mère était cette belle lady Airie, si connue dans les vieilles ballades d'Ecosse. James Stuart vit les mémorables batailles de Preston parc et de Culoden du temps de la rébellion de 1745. Il a parlé au prétendant et a bu au même verre que lui. Pendant la guerre d'Amérique il servait dans le parti royaliste, et assista à la bataille de

Quebec dans laquelle le général Wolf perdit la vie au moment où il venait de gagner la victoire. Pendant plusieurs années il servait dans la marine sous l'amiral Radney et le contre-amiral Hoop.

Il s'est marié cinq fois ; il vit aujourd'hui avec sa 5^e femme, qui a 75 ans de moins que lui. Il a eu 27 enfans deses différentes femmes. Dix d'entre eux ont été tués dans les combats de terre ou de mer, cinq dans l'Inde, deux à Trafalgar sous les ordres de Nelson, un à Waterloo et deux à Alger. Pendant près de 60 ans, il a parcouru les districts limitrophes en menestrel errant ; jouant du chalumeau ; mais jamais il n'a demandé l'aumône. Un grand nombre de personnes peuvent attester sa force prodigieuse, qui lui fit donner le surnom de *Jacque la Force* (*Jemmy Strength*). Entre autres exemples, il portait un canon de 24 ; il chargeait sur son dos la charge d'une voiture de foin du poids d'un tonneau et demi (3000 livres). Plus d'une fois on l'a vu franchir une barrière avec un âne sur ses épaules. Il s'écoulera longtemps avant que nous voyons son pareil ou que nous l'entendions raconter les histoires de 1745, et nous parler de la vie aventureuse du *Jeune Chevalier*.

La France compte parmi ses pensionnaires une femme âgée de 102 ans et qui jouit d'une bonne santé. C'est *Julienne Bercelet*, veuve *André*, née le 7 mai 1742 à Saint-Hélen canton de Dinan, et qui touche depuis le 1^{er} vendémiaire an VI une pension annuelle de 100 fr. comme veuve d'un ancien militaire.

Le *Morning Chronicle* raconte le fait suivant : Un jour que lord Brougham, dans la conversation vint à dire qu'il avait l'intention d'acheter une tapisserie des Gobelins pour son château. Lord Brougham se rendit à Cannes, et lorsqu'il revint à Paris quelque temps après, S. M. lui dit. Eh bien Mylord, je suppose que vous vous êtes procuré votre tapisserie ? Lord Brougham répondit que non, et que la dépense d'un tel ornement ne conviendrait pas à sa bourse ; mais dit le roi, on m'a dit cependant que vous aviez choisi une très-belle pièce. Lord Brougham secona la tête, mais lorsqu'il retourna à son hôtel, on lui présenta de la part de S. M. une magnifique copie des sangliers de *Snyders*.

Bourse d'Amsterdam, du 1^{er} février.

Quelques achats qui se sont effectués aujourd'hui dans les intégrales et dans les 4 1/2 % Syndicat ont imprimé une plus grande fermeté à notre marché. Les affaires étaient particulièrement animées en actions du chemin de fer hollandais dont les prix, qui sont restés à la bourse d'hier à 71 1/2 à 72, ont rapidement monté à 76, pour rester à 74 1/2. Les fonds espagnols se soutiennent également. Quant aux portugais, déjà avant l'ouverture de la Bourse il se manifestait beaucoup d'activité dans ces fonds dont la cote s'est améliorée d'un 1/2 %. Cours de l'argent : prêt à garantie 2 1/2 % ; prolong. 2 1/2 % ; escompte 2 1/2 %. Derniers prix à 5 heures : 2 1/2 % 55 1/2 à 1/4 ; Holl. 5 % 100 1/2 à 1/4 ; Société de Commerce 140 ; Ardoins 2 1/2. (Handelsbl.)

EXTERIEUR. AMERIQUE.

OXIO, 13 décembre. Notre Union se trouve actuellement dans un état assez extraordinaire. Le président et la majorité du sénat appartiennent au parti *whig*, tandis que les dernières élections ont fait passer la maison des représentans entre les mains des démocrates. Entre ces deux branches de notre corps législatif, il s'est donc établi une scission qui en a fait suspendre toutes les fonctions. Dans cette session il ne sera pas émis une seule loi, toute mesure proposée dans l'une des chambres étant sûre d'être rejetée dans l'autre. Une pareille situation est à la vérité assez fâcheuse ; cependant nous nous consolons par la pensée qu'elle empêchera d'abord l'établissement de nouvelles banques de l'état. Les chartes ou privilèges de la plupart des banques sont expirés ou prendront au moins fin le printemps prochain, et les assignats démonétisés ont disparu pour la plupart, afin de faire place à l'argent comptant. Pour ce qui est des aspects politiques en général, nous croirions presque que *Henry Clay*, le dandidat *whig*, finira par at-

teindre le but de son ambition, le siège de président. Les démocrates n'ont pas été jusqu'ici en état de se réunir sous le drapeau d'un seul candidat ; c'est qu'ils n'ont pas d'ailleurs un homme éminent qui puisse compter sur le dévouement du parti tout entier, au lieu que les whigs se groupent à la vie et à la mort autour de *Harry of the West* (*Henri de l'Ouest*). Ce qui manque aux démocrates, c'est l'union ; chacun d'eux a son président en vue dont il ne veut point se départir. Cependant la majorité de la nation est sans contredit du côté des démocrates, et s'ils rejettent *Van Buren*, *Calhoun* et *comp.*, pour adopter un candidat vraiment populaire, ils feront aisément décamper *M. Clay*.

AUTRICHE.

AGRAM, 17 janvier. Dans l'assemblée générale du comitat de *Goemoer*, pas une seule voix ne s'est élevée en faveur du rescrit royal du 12 octobre. La résolution des chambres du 20 juin 1843 a été déclarée légale et légitime, et l'instruction a été rédigée en ce sens. Comme on a vu par le rapport des députés qu'il était question d'une prochaine dissolution, on a mandat de ne pas accorder les impôts, attendu que la Diète ne pourrait être dissoute selon la loi. Le comitat de *Crasso* a pris des résolutions semblables. Le comitat de *Porège* a adressé à l'assemblée générale une exposition en latin dont il a été donné lecture selon le vœu de l'assemblée ; mais en même temps on résolut de rappeler le comitat en question à l'observation des lois.

PRUSSE.

MAGDEBOURG, 25 janvier. Il règne une extrême misère parmi nos ouvriers de fabrique. La plupart de ceux qui travaillaient dans les manufactures de soie et de coton sont sans ouvrage, ou gagnent si peu de chose que leur situation est vraiment désespérée. Ces pauvres gens s'imaginent que le gouvernement n'a qu'à vouloir pour mettre un terme à leur détresse. On dit que lors du séjour récent du roi dans nos murs, ils voulaient se rendre au palais avec des drapeaux et les emblèmes de leurs métiers, pour implorer l'assistance de S. M.

GRAND-DUCHÉ D'OLDENBOURG.

OLDENBOURG, le 27 janvier. Aujourd'hui, notre ville a été plongée dans une grande douleur. Vers 4 heures de l'après-midi est décédée S. A. R. Madame la grande-duchesse, après une courte mais violente maladie, qui a été la suite des couches. Elle est autant regrettée comme excellente souveraine qu'elle est sincèrement pleurée comme femme distinguée et bienfaisante.

SUISSE.

LUCERNE, 24 janvier. Aujourd'hui, les états catholiques se sont réunis en conférence à Lucerne. On y voyait des députés des grands et des petits conseils de Lucerne, d'Uri, de Schwyz, d'Unterwald, de Zoug et de Fribourg. Le grand-conseil du Valais a demandé communication du protocole. L'objet essentiel de la conférence est l'affaire du pacte, concernant les couvens d'Argovie, mais cela ne l'empêchera pas de s'occuper peut-être d'affaires de religion en général. A ce qu'on apprend, tous les députés ont ordre d'adresser un manifeste aux divers états confédérés et d'exiger qu'on expie la violation du pacte. La rédaction de ce manifeste est donc le premier travail de la conférence catholique, que préside M. l'avoyer *Siegwart-Muller*.

ANGLETERRE.

LONDRES, 29 janvier. Samedi a eu lieu l'ouverture de toute la ligne du chemin de fer de Londres à Douvres. Le premier convoi a parcouru le trajet en 4 heures et demie. La distance de Londres à Douvres est de 79 milles. Le vicomte *Melbourne* est attendu aujourd'hui à Londres. Nous apprenons que le noble vicomte, dont la santé paraît être entièrement rétablie, a consenti, à la sollicitation de ses amis politiques, à prendre encore une part active aux débats du parlement, comme chef du parti *whig*, dans la chambre des lords. La cour du banc de la reine a prononcé aujourd'hui son jugement dans l'affaire du duc de *Brunswick*, contre l'éditeur et

Un petit homme trapu, musculeux, malpropre, souleva la tête au-dessus d'un tas de ballots déposé dans la cour, et, sans ouvrir les yeux, témoigna par une espèce de cri sauvage qu'il était éveillé. — *Ikey*, dit le commis, n'avez-vous pas aidé un portefaix à charger une large malle, il y a comme un quart d'heure ? — Qui ? — Le reconnaissez-vous ? — Non, répliqua *Ikey*, et sa tête disparut derrière une énorme caisse. — Après cette réponse peu consolante, les portefaix s'élançèrent dans différentes directions. *Godfrey* lui-même, dont l'inquiétude ne s'accroissait pas d'une promenade de long et en large dans la cour de la poste, se mit à battre les rues adjacentes, et à lancer tous les commissionnaires qu'il rencontrait sur les traces du portefaix nègre. Il revint une première fois dans les bureaux ; mais aucun de ses émissaires n'était encore de retour. Après une nouvelle battue qui dura une demi-heure, il rentra presque fou. — Monsieur, lui dit le commis dès qu'il l'aperçut, mais sans se départir de son langage lent et solennel ; trois ou quatre de nos gens sont revenus, ils m'ont envoyé ou amené une douzaine environ de portefaix noirs, de garçons de cabaret, de domestiques sans place, de porteurs de chaise à la journée, et de tous les métiers... mais par malheur... — Notre homme n'était pas de ceux-là, n'est-il pas vrai ? — Non, monsieur, ni personne qui lui ressemblât ; mais je vais vous dire ce que j'ai fait. — Parlez plus vite, je vous prie ; songez à mon impatience ; les avez-vous fait rapporter tout aussitôt ? — J'ai pu être un tort de prendre cela sur moi ; mais... — Les avez-vous fait ou non ? — Je l'ai fait. — Mille fois merci, je repars. — Pardon, monsieur, laissez-moi vous dire... me vous fâchez pas... mais, si j'étais de vous, voici ce qu'il me semble qu'on pourrait tenter. — Allons, mon ami ; quoi ? parlez vite ! qu'est-ce ? — Bien, je réveillerais *Ikey-Pope* ; c'est l'homme qu'il vous faut pour... — Quel diable de gaillard qui répond les yeux fermés ? — A dire vrai, j'en aime pas beaucoup la lumière. Personne ne peut se vanter d'avoir vu ses yeux ouverts plus d'une fois par semaine ; mais enfin il en a vu quelques-uns le valent : c'est un véritable caiche pour les objets finsus. — Qu'il parte, alors ! — Oh ! pas si vite, monsieur. *Ikey* est une vraie brute et demande à être traité d'une certaine façon. Il faut savoir le prendre, et si nous allons... — Eh bien, vous le connaissez... — Sans doute, et il me connaît aussi : c'est là le malheur. Je me suis tant de fois agrippés à ses dépens, qu'il n'a aucune confiance en moi ; vous, c'est autre chose. — Et comment l'enrôler à mon service ? je suis sur les épines ; pour l'amour de Dieu, parlez vite ! — Monsieur, n'est toute une histoire. Tant qu'il que vous le voyez, il est très-sûr de ses jambes ; de sorte qu'en le flattant là-dessus, et si vous lui promettez

une vieille paire de bottes à revers, vous... — Appelez-le donc, appelez-le tout de suite. — Le commis révéla *Ikey*, et non sans difficulté lui persuada de quitter son incommode résidence. — *Ikey*, lui dit le commis, il s'agit de gagner un ou deux shillings ; cela vous va-t-il ? — Non ; je suis indépendant. J'ai tant d'ouvrage que j'en puis faire et autant d'argent qu'il m'en faut ; vingt-sept wagons et une demi-guinée par semaine, voilà mon affaire. — C'est pourtant vrai, dit le commis en se tournant vers *Godfrey* ; *Ikey* est sobre, très-sobre ; il mange peu, et boit encore moins ; il vit de sommeil et en suçant ses ongles, comme les ours. — Ah ! vous badinez, vous... dit *Ikey* ; et il retourna vers son lit improvisé ; mais *Godfrey* lui prit le bras. — Voyons, mon ami *Pope*, lui dit-il ; puis-je vous ne voulez pas d'argent, soyez du moins assez généreux pour rendre service à un gentleman. En revanche je pourrais vous offrir un petit présent... un souvenir, veux-je dire... J'ai certaines bottes à revers qui ne me servent plus, et comme nous avons à-peu-près la même jambe... — La même jambe, dit *Ikey*, en se tournant vers *Fairfax* et le regardant pour la première fois les yeux ouverts ; la même jambe, répéta-t-il une seconde fois d'un air assez dédaigneux ; ceci me paraît difficile. — Et sans ajouter un mot, il se mit à genoux devant *Godfrey*, dont il mesura les mollets avec ses larges et fortes mains ; puis se relevant, il remarqua d'un ton passablement dogmatique que le gentleman avait des jambes passables ; — mais continua-t-il, ses mollets ne se rejoignent pas exactement, et il ne pourrait pas, comme certaine personne de ma connaissance faire tenir à la fois trois pièces de six pences entre ses orteils, ses gras de jambes et ses genoux ; cependant, ajouta-t-il, je crois que vos bottes pourraient m'aller. — J'en suis sûr, cria *Godfrey*, et vous les aurez. — Votre main, alors ; c'est marché fait, dit *Ikey* ; maintenant comment faut-il travailler ? *Godfrey* exposa rapidement les faits et déploya toute son éloquence pour stimuler l'engourdi messager auquel se rattachait maintenant sa dernière espérance. L'autre l'écoutait les yeux fermés sans avoir l'air de comprendre une parole sur dix. Quand *Godfrey* eut achevé son récit : « En avant ! » cria *Pope*, et tournant sur ses talons il sortit de la cour, plus semblable à un ivrogne qui regagne son logis après une débauche, qu'à l'agent de quelque active recherche au sein d'une cité populeuse. *Godfrey* le regardait aller avec désespoir. — Misérable que je suis ! dit-il au commis ; le *William et Marie* sur lequel j'ai pris passage, est à l'ancre à *King-road* ; le vent est beau, à ce que je crois et ce navire partira ce soir sans aucun doute ! Chaque minute est un siècle pour moi. — Voulez-vous vous asseoir ? demanda le commis avec un intérêt évident ; je pourrais vous procurer le journal. — Merci, merci, répliqua *Godfrey* ; j'ai d'ailleurs à craindre... il faut que je sorte. — Il se mit en effet à courir par les rues, demandant à chaque passant s'il n'a-

vait vu le petit portefaix noir. Personne ne comprenait rien à cette question bizarre, et l'idée qu'il était fou avait déjà réni autour de notre jeune homme un groupe de gens assez mal disposés, lorsqu'il vit tout-à-coup *Ikey-Pope* traverser la rue. Se dégageant à l'instant même, il le suivit dans la cour de la poste. — J'ai gagné les bottes, s'écria *Ikey* en entrant dans le bureau. — Bah ! quoi ? comment ? Parlez vite ! où est-il ? demanda *Godfrey*. — Je n'ai pu découvrir où il est, répliqua *Ikey*, mais je suis tombé tout droit dans le cabaret où il fume sa pipe. J'ai su là toute l'histoire ; il y a porté la malle... — Où donc, où ? — Eh bien, là, au *Dauphin couronné*. — J'y cours. — Oh ! pas si vite ; cela ne servirait de rien. Le cabaretier a dit qu'une paire de jaquettes bleues étaient venues y chercher la caisse ; ils avaient des ordres pour lui faire descendre la rivière, et la mettre à bord du *William et Marie*, qui est maintenant à l'ancre près de *King-road*, frété pour *Demerara*. — Oh ! alors, j'ose dire que c'est une simple erreur et nullement un enlèvement frauduleux, si remarquer le commis, qui avait attentivement écouté le récit d'*Ikey*. La personne s'est aperçue du quiproquo, et pour réparer le mal elle a jugé convenable d'acheminer la malle à son adresse. — Une chaise de poste, cria *Godfrey*. — Attendez, cria le chef d'écurie. — Vous partez ? cria *Ikey*. — Sur les ailes de l'amour, répliqua *Godfrey*. — Et les bottes ? — Ah ! c'est vrai ; Voilà cinq livres ; achetez les meilleures que vous trouverez en ville. — Et la monnaie ! — A vos camarades. — Sur ce, *Godfrey* autant dans son nouvel équipage, reparti à bride abattue pour *Lamp-Lighter's-Hall*. En y arrivant, il trouva le *William et Marie* déjà hors du port. Après quelques retards qui lui permirent de s'assurer que sa malle avait été transportée sur le navire, *Godfrey* se procura une barque de pilote dont le patron lui promit de faire tout ce qu'il faudrait pour tenter de rejoindre le navire. Il eut encore là deux heures d'anxiété cruelle. Pour consoler *Godfrey*, le pilote l'assura sans cesse qu'ils atteindraient *William et Marie* à moins que le vent ne s'élevât avant le coucher du soleil. Bref... pourquoi prolonger les inquiétudes de nos lecteurs ?... au moment même où la brise fraîchissait, *Godfrey*, à son indicible joie, posait le pied sur le pont du bâtiment qu'il poursuivait. Le pilote, largement payé, fit inconsciemment force de rames vers la terre, et *Godfrey*, dès qu'il put parler, demanda sa précieuse malle. Elle était arrimée à fond de cale et avec tant de précautions, qu'il fallait au moins une demi-heure, au dire des gens de l'équipage, pour la hisser sur le pont. Notre impatient jeune homme exigea que cette opération se fit à l'instant même, malgré la répugnance que manifestaient les matelots pour une besogne en apparence si superflue. Sans comprendre dans quel but ou dérangeait ainsi l'énorme machine si commodément installée, ils obéirent enfin. Il était temps. *Godfrey* se mourait d'inquiétude... (La suite à demain.)

le propriétaire du journal *the Age*, pour avoir diffamé S. A. Le premier a été condamné à un an et le second à trois mois de prison.

ESPAGNE.

MADRID, 25 janvier : La reine vient de rendre deux décrets, portant, l'un, que la général Serrano est nommé inspecteur de la cavalerie, en remplacement du lieutenant-général Batron; l'autre que la démission du général Concha de ses fonctions d'inspecteur de l'infanterie est acceptée.

Ces décrets ont excité une vive sensation, et donné lieu à beaucoup de commentaires. La nomination du général Serrano n'est qu'une justice rendue à ses connaissances dans cette arme, et une récompense bien méritée de ses services passés.

La démission du général Concha n'est pas non plus, comme on cherche à l'insinuer, une marque de désapprobation de la conduite du cabinet actuel. Ce brave officier reste fermement attaché aux principes politiques qui l'ont toujours guidé, et je puis vous assurer qu'une parfaite harmonie continue à régner entre lui et ses anciens amis.

Le *Heraldo* assure que des émissaires cherchent à corrompre la garnison de Madrid et à l'entraîner à des actes de violence. Il est à espérer que ces coupables tentatives resteront sans effet, et que les autorités sauront en découvrir et châtier les auteurs.

Le célèbre banquier Salamanca, dont il a été tant de fois question depuis quelque temps, vient de suspendre ses paiements. On annonce un déficit de 20,000,000 de réaux. Cet événement est d'autant plus extraordinaire que l'on soupçonnait M. Salamanca avoir une fortune immense, et qu'il a toujours conclu des marchés avantageux avec le gouvernement.

FRANCE.

PARIS, 31 janvier. La démission de M. de Salvandy préoccupe toute la presse de l'opposition. L'honorable député en est venu lui-même raconter tous les détails hier à la chambre, et il s'est mis tout-à-fait sous le patronage de l'opposition qui a pris fait et cause pour lui.

Il paraît que la conduite de M. de Salvandy, dans la discussion relative aux légitimistes, a vivement scandalisé le roi et le parti conservateur. Depuis qu'il a obtenu le titre de comte, il paraît que l'honorable député s'est tout-à-fait tourné vers le noble faubourg de St.-Germain. On assure qu'il est sur le point d'épouser une jeune comtesse légitimiste, et qu'il s'était formellement engagé à parler et à voter en faveur des députés de la droite.

Le 27 au soir, le jour même du vote sur l'ensemble de l'adresse, le roi, voyant M. Nau de Champlois, préfet du Gers et beau-frère de M. de Salvandy, s'approcha de lui et dit à haute voix : *M. de Salvandy s'est très-mal conduit à mon égard; il est mon ambassadeur, et je ne crois pas qu'il puisse me représenter à l'étranger après avoir fait un pacte avec les ennemis de ma dynastie.*

M. de Salvandy, averti de ce qui venait de se passer, voulut conjurer l'orage et se joignit, en sa qualité de vice-président de la chambre, à la grande députation chargée de présenter l'adresse au roi. S. M., après avoir répondu au président, s'approcha de M. de Salvandy, s'arrêta devant lui, et le prenant par le cordon rouge de la Légion d'Honneur qu'il portait, lui dit ces paroles : *Je ne vous ai pas donné cela, Monsieur, pour que vous votiez en faveur de ceux que mon gouvernement flétrit.*

On conçoit facilement qu'après une pareille sortie qui n'est guère dans les habitudes du roi, M. de Salvandy n'a pu faire autrement que de donner sa démission.

La reine Christine se dispose à partir. Elle a reçu ce midi M. Egano, qui est venu prier S. M. de traverser les provinces basques en se rendant à Madrid. La reine fera ce soir une visite de cérémonie à la famille royale de France.

La rente 3 p. c. est tombée dans la soirée à 81 65, sur des ventes considérables faites par les plus forts agens de la coulisse. C'est plus qu'un demi pour cent de baisse sur les prix d'ouverture de la bourse. Au départ du courrier, on restait à 81 70. Cette baisse doit être attribuée à la prochaine liquidation, qui est très-chargee, et aussi à la nouvelle que le gouvernement va présenter un projet de loi ayant pour but de construire les chemins de fer aux frais de l'état.

Post-Scriptum. — Une dépêche télégraphique annonce que, le 26, Saragosse était parfaitement tranquille, et que le désarmement était terminé.

Une autre correspondance de Paris nous communique encore les nouvelles suivantes :

Le bruit court à la salle des conférences de la chambre des députés et à la Bourse, qu'on a agité ce matin en conseil la question de dissolution des chambres ou de modification ministérielle, et que le château s'est arrêté au dernier parti, comme étant le plus sûr moyen de ramener les esprits avant la grande épreuve des fonds secrets. Le nom de M. Molé est dans toutes les bouches comme devant succéder à M. Guizot. Ce dernier voudrait que le ministère tombât en masse, car son amour-propre aurait à souffrir d'être renversé tout seul. C'est, dit-on, dans ce sens qu'il a parlé au conseil. Le roi hésite d'une part à sacrifier son ministre à la clameur publique, de l'autre à rendre ses collègues responsables des attaques qui lui sont personnelles. D'un autre côté on ne peut pas songer à prendre M. Molé pour président de cabinet sans changer entièrement le ministère, attendu que M. le maréchal Soult ne peut faire partie d'une administration qu'en qualité de président.

On dit que le poste d'ambassadeur à Turin, vacant par la démission de M. Salvandy, est destiné à M. Glucksberg, fils de M. Decazes et ex-premier secrétaire d'ambassade à Madrid.

La chambre des députés a adopté hier les articles du projet de loi sur les comptes de 1841. Le vote sur l'ensemble de la loi a été renvoyé à la prochaine séance, faute d'un nombre suffisant de votans.

Un projet de loi, ayant pour but d'allouer à la fille du maréchal comte d'Erlon une pension de 3,000 fr. a été présenté par M. le ministre de la guerre.

Lorsque M. Guizot a apporté à S. M. le résultat de la séance du 27, le roi ne pouvant maîtriser son mouvement de colère en voyant la faible majorité de son cabinet, dit : *Voilà dont tombe la récompense de ceux qui se sont dévoués.*

Par suite de la double épreuve faite au lieu à l'école polytechnique, le *Globe* a été supprimé. Cette école ont été envoyés à la prison militaire de Bayonne.

VARIÉTÉS.

MISSIONS PROTESTANTES DANS L'AFRIQUE MÉRIDIIONALE.

(Suite — Voir notre n.º d'hier.)

L'Africain se fit ainsi une position formidable, et plus d'une fois les autorités du Cap eurent recours à lui pour la police de l'intérieur, soit lorsque les fermiers exerçaient des déprédations injustes contre les tribus soumises, soit lorsqu'à leur tour ils étaient menacés par des représailles. Dans l'une de ces expéditions, il reçut dans l'épaule une blessure très-grave, des suites de laquelle il resta estropié. Il en tira une vengeance éclatante, força le fermier qui l'avait atteint à se réfugier sur le territoire de la colonie, lui enleva ses troupeaux et rayagea ses plantations. Ces expéditions achevèrent de le rendre maître de la contrée. A la tête d'une petite troupe de bandits, il l'a tenait sous sa dépendance. Rien n'égalait la rapidité de son attaque. Sa tactique consistait à attirer l'ennemi, mais quand il se trouvait retranché derrière un escarpement ou tapi dans les buissons, il marchait résolument vers lui, le déloger et le mettait en déroute. Avec lui l'engagement n'était pas long et il était toujours décisif. Cette guerre de surprises, cette manière hardie et prompt de offrir le combat, étaient nouvelles parmi ces peuples; elles rendirent l'Africain invincible. Une intrépidité à toute épreuve ajoutait beaucoup à ces ressources de tactique, et le concours de son frère Titus, guerrier aussi déterminé que lui, ne le servait pas moins. Le révérend Moffat cite quelques épisodes de ses campagnes. Un jour les métis, commandés par Berend, le surprirent dans son camp avec des forces infiniment supérieures. Il fallut céder et abandonner tout le bétail : à peine quelques veaux purent-ils être sauvés. Que fait l'Africain? Il ordonne de tuer ces veaux, et pendant trois jours sa troupe se gorge de nourriture. Quand elle a ainsi épuisé ses vivres, le chef de harangue, lui fait voir d'un côté la faim qui va venir, lui montre de l'autre en perspective une revanche à prendre sur les maraudeurs de la veille. A cette voix, ces hommes poussent un cri de guerre et se mettent en campagne. Les métis de Berend étaient déjà fort loin; ils avaient voulu pourvoir à la sûreté de leur butin. Pendant plusieurs jours l'Africain longe du côté du nord le fleuve Orange; mais les métis se trouvaient sur l'autre rive, où ils se croyaient à l'abri de toute attaque. Cet obstacle n'arrête pas la tribu des Jager. Dans le milieu de la nuit elle passe le fleuve à la nage en tenant ses armes et ses munitions liées sur la tête et hors des atteintes de l'eau, surprend le camp ennemi dans l'obscurité, le disperse au milieu d'une grande épouvante, et s'empare d'une immense quantité de bétail outre celui qu'elle avait perdu.

Ce Berend dont il vient d'être question n'était pas d'ailleurs un ennemi à dédaigner. L'Africain lui-même n'en parlait qu'avec un certain respect, et Titus n'avait pu éprouver jusqu'à quel point c'était un excellent fixeur. Dans une rencontre très-vive, où il s'agissait d'enlever et de défendre un nombreux troupeau, Berend et Titus se tinrent en observation pendant plusieurs heures. L'un et l'autre étaient armés de bonnes carabines; aussi avaient-ils soin de se tenir couverts par un rideau de buissons, et de marcher ainsi parallèlement. Cependant il y eut un moment où la végétation cessa d'une manière brusque, et où les combattans se trouvèrent dans une plaine rase et unie. Par un mouvement aussi prompt que la pensée, Titus ajusta Berend, Berend ajusta Titus, et des deux côtés les doigts pressaient la détente, quand une vache effrayée passa entre les carabines. Les coups partirent, et l'animal tomba, percé de deux balles logées dans un sens opposé, mais à la même hauteur. Sans cet incident les deux chefs tombaient chacun de leur côté. Titus, qui était inaccessible à la crainte, avouait que ce jour-là il s'était cru perdu et que son cœur avait battu plus vivement que de coutume. Et pourtant ce même homme se jeta la nuit dans le fleuve Orange, nageait en tenant son arme hors de l'eau, gagnait une petite île, allait s'asseoir sur la berge, et attendait pour décharger son arme sur des hippopotames, que ces monstrueux animaux ouvrirent la mâchoire pour le dévorer. Attaqué par un lion, Titus le laissait s'approcher, et le sourire sur les lèvres, le tuait à bout portant. Tels étaient l'Africain et son frère.

C'est vers cet homme et sa bande que M. Albrecht dirigea sa mission. Malheureusement la route fut mal choisie, et il fallût s'arrêter à cent milles dans l'ouest du kraal de l'Africain. On déploya les tentes, et un établissement fut fondé auprès d'une source d'eau minérale. La population des environs se composait de Namaquas et de métis Hottentots; d'un caractère indocile. Des querelles éclataient chaque jour entre ces deux éléments indigènes, et le succès de la mission en fut profondément affecté. Plus d'une fois M. Albrecht et ses auxiliaires manquèrent de vivres et furent en proie aux tourmens de la faim : ils supportèrent ces épreuves avec résignation et avec courage. Le site était insalubre, le pays sans ressources, rien ne les rebuta. Comme il l'avaient espéré, l'Africain vint les visiter : c'était une conquête précieuse, ils mirent tout en œuvre pour le gagner au christianisme. L'Africain écouta tranquillement les paroles des missionnaires, et ceux-ci purent croire qu'elles n'étaient pas restées sans effet. Mais l'événement vint bientôt les déromper.

Des deux Albrecht, l'un, éprouvé par le climat, fut obligé de quitter la place, et à peine de retour sur le territoire du Cap il expira. Son frère resta seul avec deux collègues pour achever l'entreprise. Leurs femmes les avaient suivis dans ces solitudes avec un courage et un dévouement admirables. Tant que l'Africain demeura inoffensif la position fut tenable; mais à la suite d'un démêlé d'intérêt que ce sauvage eut avec un fermier hollandais, des hostilités s'engagèrent. La peuplade de Namaquas qui formait le noyau de la mission prit fait et cause pour le fermier, et l'établissement se trouva exposé à des représailles. C'était une situation affreuse pour les missionnaires et pour leurs femmes. Sans moyen de défense, au milieu de naturels peu belliqueux, brutes par un soleil ardent et à une distance de deux cents lieues de tout pays civilisé, il était impossible d'envisager sans horreur le sort qui les attendait. Que faire? Le pays était plat et n'offrait point d'asile; le fleuve Orange n'était pas toujours guéable pour les chariots. De quel côté qu'ils jetassent le regard, ils n'apercevaient qu'une affreuse solitude; et à l'ho-

rizon le farouche Africain qui semblait toujours prêt à se jeter sur sa proie. Pendant un mois entier ces inquiétudes se prolongèrent. Pour se garantir contre les premiers dangers d'une attaque et se mettre à l'abri des balles, les missionnaires creusèrent de grands trous carrés sur une profondeur de six pieds et les avaient reconvertis avec les toiles des chariots. Ils se blottirent dans ces espèces de tanières et y endurèrent des souffrances horribles. La chaleur s'y élevait parfois à un degré qu'il était impossible d'y respirer. Enfin ne pouvant résister à tant d'épreuves, ils se résolurent à abandonner la mission et à rentrer sur le territoire de la colonie.

A peine les missionnaires venaient-ils de prendre congé que l'Africain parut sur les lieux. Il attaqua les Namaquas dispersés et répandit la dévastation autour de lui. Arrivé à l'emplacement qu'avait occupé la mission, il le trouva désert; à peine en restait-il quelques vestiges. Cependant ses partisans qui avaient compté sur un butin, se mirent à fouiller de tous côtés avec d'autant plus d'ardeur que leur déception était plus grande.

(La suite à un prochain numéro.)

Théâtre-Royal-Français.

Samedi 3 février, représentation n.º 92. Le 150

GUILLAUME TELL.

Grand opéra en 4 actes; paroles de M. Jouy, musique de Rossini. L'administration a l'honneur d'informer le public que l'opéra de Guillaume Tell se termine par le grand air d'Arnold (asile héréditaire) ainsi que la pratique à l'Académie Royale de Musique à Paris. On commencera à SEPT heures.

POSE DE DENTS MINÉRALES DIAPHANES.

M. DENTZ FILS, Dentiste d'Amsterdam, 117, Reguliersdijk, compte être à La Haye, lundi prochain 5 de ce mois, de 11 à 4 heures, 2de Wagenstraat, section T. n.º 18, où l'on pourra le consulter pour la pose de Dents minérales Diaphanes, le Plombage des Dents Caricées avec l'Amalgame-Anodin et autres opérations concernant son art.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 1er Février.

	Int.	Cours	Outm.	Int.
Dette active	5	106	100	100
Dito d'été	2	55	55	55
Syndicat	4	94	94	94
Dito	8	79	79	79
Société de Commerce	4	139	140	139
Dito nouvelle	4	—	102	—
Emprunt de 1836	4	—	—	—
Dito des Indes	5	—	—	—
Chemin de fer du Rhin	4	96	96	96
Dito de Harlem	—	71	73	71
Dito de Rotterdam	—	71	73	71
Act. du cad. de Harlem	5	—	105	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	—	—	108	—
Dito dito 1828 & 1829	—	—	108	—
Inscript. au Grand Livre	6	—	—	—
Certificats au dit	6	—	74	—
Dito inscriptions 1831 & 1838	5	—	99	—
Emprunt de 1840	4	—	91	—
Id. chez Stieglitz et Comp.	4	91	91	91
Passive	5	—	—	—
Dette différée à Paris	—	—	—	—
Defered	—	—	—	—
Ardoins	5	21	21	21
Obligations Goll. & Comp.	5	—	—	—
Dito métalliques	5	—	—	—
Dito dit	—	—	—	—
Angleterre	3	—	—	—
France	3	—	—	—
Pologne	5	—	—	—
Bresil	5	—	—	—
Portugal	2	49	49	49

Bourse de Paris du 31 Janvier.

	Int.	Cours	Outm.	Int.
Cinq pour cent	5	124	124	124
Trois pour cent	3	81	85	81
Emprunt Trésor	—	—	30	—
Anc. différée	—	—	—	—
Nouvel dit	—	—	—	—
Passive	—	—	—	—
Certificats Falcnet	—	—	107	—
Dette active	—	—	—	—
Dito	—	—	—	—
Banque belge	—	—	685	—
Obligations de la Banque	—	—	—	—

Malgré les efforts continus de quelques haussiers pour soutenir les fonds publics, il y a eu baisse aujourd'hui de 35 centimes sur le 3 p. c., et de 10 centimes sur le 5 p. c. qui restent à 81 85 et 124 40. Cette baisse, motivée par les bruits très-accrédités de changement de ministère ou de dissolution des chambres, n'a pu être évitée. On dit que l'entrevue d'un haut personnage et M. de Salvandy. On dit en outre que cette affaire amènerait de nombreuses démissions; et que tous les hommes honorables qui ne servent pas le gouvernement quand même.

Bourse d'Anvers du 1er Février.

Métalliques, 5 % — Naples, 5 % — Ardoins, 5 % — Dette différée ancien, 6 % — Passive, 5 % — Lots de Hesse, 6 % — Cours après la Bourse (2 1/2 heures). Ardoins, 20 1/2 — Coupons, —

Bourse de Londres du 30 Janvier.

3 % Consol. 97 1/2 — 2 1/2 % dit, 55 — 5 % dit, 104 1/2 — 5 % dit, 104 1/2 — Esp. 5 % 23 1/2, 22 1/2 — Id. 3 % — Port. 5 % — Russes, —

Bourse de Vienne du 25 Janvier.

Métalliques, 5 % 111 1/2 — Dito, 4 % 100 1/2 — Dito, 3 % 70 1/2 — de 1834, — — Actions de la Banque 1630

LA HAYE, chez Léopold Lebénberg, L'Age, n.º 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.